

BTS Métiers des Services à l'Environnement

BTS MSE (niveau 5)



Hanane - 21 ans
conscienceuse, déterminée...



David - 21 ans
organisé, curieux...

Alternance - 2 ans

ENTREPRISE : 32 semaines / an

CFA : 20 semaines / an

**Recrutez en alternance
votre futur :**

- Inspecteur, chargé de clientèle
- Responsable de site
- Chargé d'études
- Animateur Qualité Sécurité Environnement et Développement Durable

RECRUTEZ SIMPLEMENT EN PASSANT PAR L'APPRENTISSAGE !

Avec le CFA gagnez du temps, et recrutez le meilleur profil en adéquation avec vos besoins.

COMPÉTENCES CIBLÉES DU BTS MSE

- Maîtriser toutes les techniques de nettoyage, remise en état, y compris en milieux sensibles.
- Manager des équipes.
- Analyser les besoins des clients et rédiger des propositions commerciales.
- Piloter plusieurs chantiers.
- Mettre en œuvre et piloter un plan de qualité / sécurité / environnement.



CONTENU DE LA FORMATION

AU CFA PROPRETÉ

Le programme comprend, conformément au référentiel de l'Éducation Nationale, les matières suivantes :

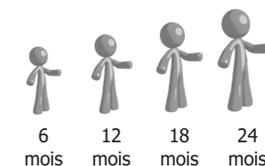
- | | |
|---|---|
| • Technologies professionnelles | Sociétale et Développement Durable |
| - Propreté et hygiène | - QSSE (Qualité Santé Sécurité Environnement) |
| - Nettoyement et propreté urbaine | - Développement Durable et RSE |
| - Collecte et valorisation des déchets de la propreté urbaine | • Communication et techniques de management |
| - Assainissement et nettoyage industriel | - Management des équipes |
| • Biologie, microbiologie et écologie appliquées | - Techniques de communication |
| • Sciences et technologies des systèmes | • Connaissance des milieux professionnels |
| • Sciences physiques et chimiques | - Droit du travail |
| - Mécanique des fluides | • Gestion économique et développement de l'activité |
| - Chimie du quotidien | • Langue vivante |
| • Système Qualité, Sécurité, Environnement, Responsabilité | |



À GRANDS PAS VERS L'AUTONOMIE

Les compétences de l'alternant évoluent au cours de la formation. Adaptez les missions que vous lui confiez en fonction de son autonomie.

Évolution de l'autonomie* de l'alternant :



Réaliser des prestations techniques en respectant les règles de sécurité (entretien courant, spécifique, remise en état...)

Répondre à un cahier des charges (analyse, calcul des coûts, réalisation de devis,...)

Mettre en place un système de management Qualité/Sécurité/Environnement/Développement Durable

Organiser et gérer des chantiers (planification, gestion des stocks, du budget...)

Encadrer des équipes (gestion du planning, des équipes, des absences...)

Travail accompagné Autonomie partielle Autonomie totale

*Les éléments ci-avant sont donnés à titre indicatif et n'exonèrent pas l'entreprise de sa responsabilité.

EN ENTREPRISE

Le plan de formation en entreprise, réalisé en liaison avec le CFA, porte sur :

- L'élaboration des prestations : **analyse du besoin**, définition des choix techniques et humains, **ordonnancement et planification des interventions**,
- La participation à la rédaction de l'**offre commerciale** ou de la réponse à appel d'offre, à la négociation de la proposition,
- Le **suivi de la prestation** et la mesure de la **satisfaction client**,
- L'**organisation** de chantiers et de travaux exceptionnels : l'identification des besoins, des moyens, de la mise en place...
- La **gestion des stocks** en produits et consommables : organisation de la distribution, évaluation des besoins, choix des fournisseurs...
- L'utilisation des différents matériels, la **mise en œuvre des techniques** professionnelles et la **maintenance**,
- La **gestion d'un budget** : le suivi des dépenses réelles, le respect du budget...
- L'**encadrement** accompagné d'une équipe opérationnelle : rédaction de fiches de poste, conduite de réunions, d'entretiens, gestion de situations exceptionnelles (absences,...),
- La participation à la mise en place de systèmes de management **Qualité, Sécurité, Santé et Environnement** et de plans d'actions **Développement Durable**...

UN RESEAU DE PROXIMITÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS

CFA PROPLETE INHNI OUEST

Maison des Métiers de la Propreté
Campus de Ker Lann
rue Urbain Leverrier
35170 Bruz
Tél : 02 99 26 10 80
cfa.ouest@inhni.com

CFA PROPLETE INHNI ILE DE FRANCE

Maison des Métiers de la Propreté
34 boulevard Maxime Gorki
94808 Villejuif Cedex
Tél : 01 46 77 40 40
cfa.idf@inhni.com

CFA PROPLETE INHNI CENTRE

Maison des Métiers
de la Propreté
34 rue du Sergent Leclerc
37000 Tours
Tél : 02 47 36 45 80
cfa.centre@inhni.com

CFA PROPLETE INHNI RHONE-ALPES

Maison des Métiers
de la Propreté
Parc d'Affaires du Moulin à vent
Bâtiment 43
33 avenue du Dr Georges Lévy
69693 Vénissieux
Tél : 04 72 78 34 56
cfa.rhone-alpes@inhni.com

CFA PROPLETE INHNI AQUITAINE

Maison des Métiers de la Propreté
15 - 17 allée Alice Héliodore Galienne
33600 Pessac
Tél : 05 57 26 69 69
cfa.sud-ouest@inhni.com

CFA PROPLETE INHNI PACA

Maison des Métiers de la Propreté
Technopôle du Château Gombert
43 avenue Joliot Curie
13013 Marseille
Tél : 04 91 11 80 10
cfa.paca@inhni.com

CFA PROPLETE INHNI MIDI-PYRENEES

Maison des Métiers de la Propreté
21 avenue Didier Daurat
31400 Toulouse
Tél : 05 62 47 65 35
cfa.midi-pyrenees@inhni.com